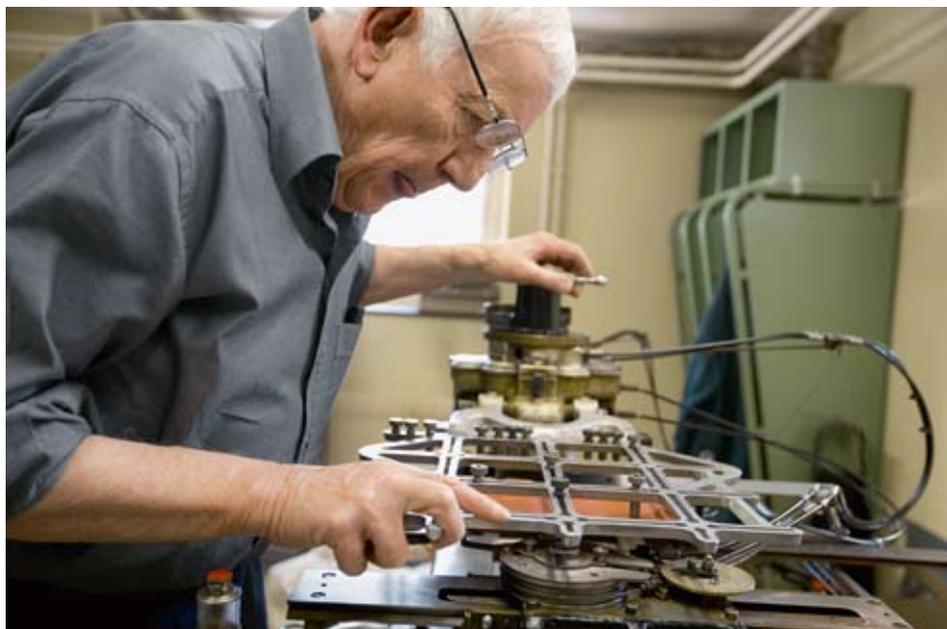


Vieillesse de la population et manque de travailleurs spécialisés: une nouvelle carte migratoire?

Avec la crise et la suppression de nombreux postes de travail qui l'accompagne, il est délicat d'aborder le sujet du manque de main-d'œuvre en Suisse. Le phénomène conserve pourtant son importance. En effet, pour tous les niveaux de qualification, le manque de travailleurs est plus ou moins sérieux selon les secteurs et se fera sentir lors de la reprise conjoncturelle à venir. Afin de combler ce déficit, la Suisse fait essentiellement appel à des travailleurs originaires de l'Union européenne (UE). Pour les autres continents, seuls les personnes hautement qualifiées peuvent a priori bénéficier d'un permis leur donnant le droit de travailler en Suisse. Les prévisions concernant l'avenir de la formation professionnelle et le vieillissement de la population plaident pour un assouplissement de la réglementation vis-à-vis des travailleurs étrangers extra-communautaires.



Le nombre de personnes âgées résidant dans notre pays augmentera considérablement, alors que la population active devrait aborder une phase de décroissance à partir de 2018. Tout un pan de l'économie risque de s'effondrer, en raison du manque de relève dans de nombreux secteurs.

Photo: Keystone

Le vieillissement de la population et le marché du travail

Le vieillissement de la population – un phénomène sans précédent – guette la Suisse et ses voisins européens. Le nombre de personnes âgées résidant dans notre pays augmentera considérablement, alors que la population active devrait aborder une phase de décroissance à partir de 2018. Il est possible d'illustrer l'ampleur du phénomène à travers un simple décompte impliquant un échan-

tillon représentatif de la population active (les 25-44 ans) en 2007 et les projections moyennes pour 2030 et 2050. En utilisant les données du scénario de référence de l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'échantillon, estimé en 2007 à environ 2,22 millions d'individus, devrait passer à 2,09 millions en 2030 et à 1,94 millions en 2050, soit une diminution d'environ 130 000 travailleurs potentiels entre 2007 et 2030 et de 280 000 individus entre 2007 et 2050. La dépendance matérielle des personnes âgées par rapport à la population active devrait avoir doublé en 2050. Outre l'augmentation des coûts des retraites et de la santé que cela devrait représenter, c'est tout un pan de l'économie qui risque de s'effondrer, en raison du manque de relève dans de nombreux secteurs.

Outre les professions demandant un haut niveau de qualification, les travailleurs spécialisés au bénéfice d'une formation professionnelle seront très recherchés à l'avenir. Les secteurs secondaire et tertiaire sont tributaires d'une telle main-d'œuvre. Celle-ci possède une qualification de niveau secondaire II, qui s'adresse aux détenteurs d'une formation professionnelle, gymnasiale ou d'une école de culture générale¹. L'économie suisse

1 Les auteurs ont pris le parti d'utiliser le degré de formation de la population active occupée en Suisse pour donner un aperçu de la répartition de la main-d'œuvre hautement qualifiée, qualifiée et non qualifiée. Selon eux, cette classification est la plus à même de souligner l'importance des travailleurs spécialisés sur le marché du travail en Suisse. Cependant, certaines statistiques de l'OFS répertorient la population active occupée selon dix grands groupes de professions. Elles peuvent aussi servir d'indicateurs. Dans cette classification, les travailleurs hautement qualifiés (cadres supérieurs, professions intellectuelles et scientifiques) et les travailleurs non qualifiés sont beaucoup moins nombreux que les groupes de main-d'œuvre représentant les travailleurs qualifiés (professions intermédiaires, employés administratifs, personnel dans les services et vente, agriculteurs, artisans et ouvriers, conducteurs et assembleurs).



P' Raymond Saner
Professeur titulaire à l'université de Bâle, enseignant à Sciences Po, Paris, Directeur de Diplomacy Dialogue, CSEND, Genève
Courriel: saner@diplomacydialogue.org



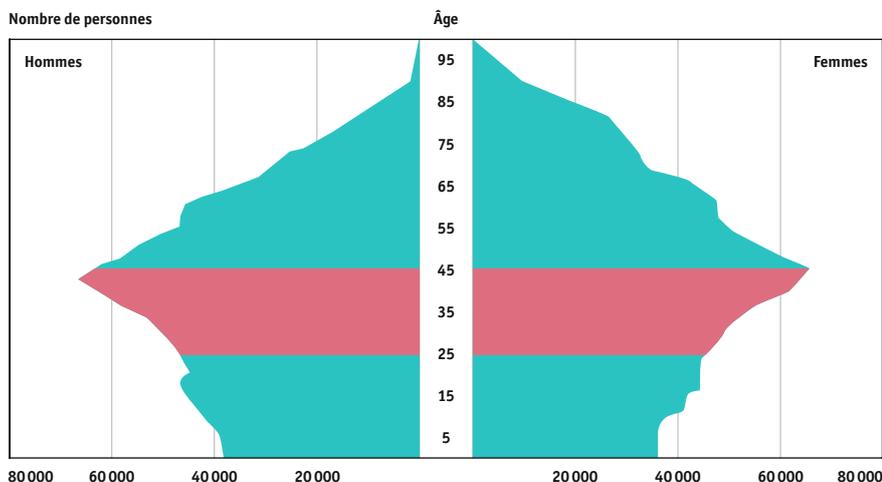
Nicolas Velebit
MA en Relations Internationales HEI Genève, Assistant de recherche au CSEND, Genève
Courriel: velebit@csend.org

Graphique 1

Pyramide des âges en Suisse et évolution selon le scénario statistique de référence (2007, 2030 et 2050)

Pyramide en 2007

■ Population des 25-44 ans



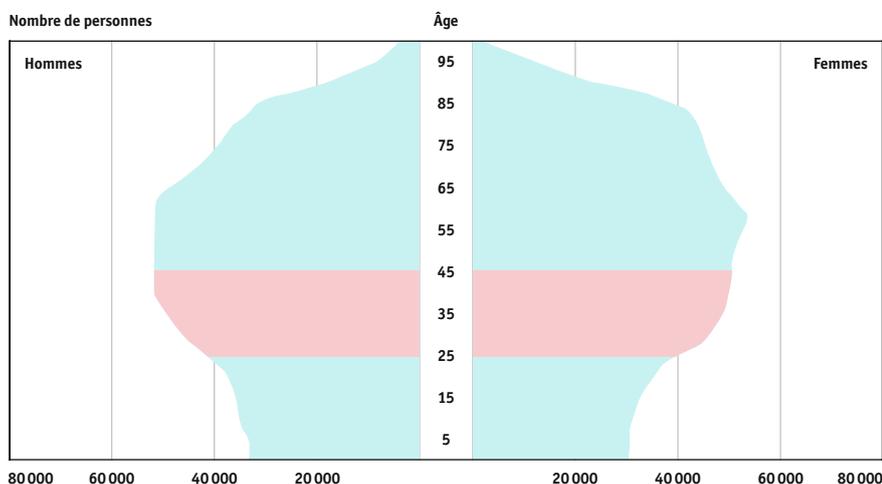
Pyramide au 31 décembre 2030

■ Population des 25-44 ans



Pyramide au 31 décembre 2050

■ Population des 25-44 ans



Remarque: selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), le scénario de référence est le scénario «moyen» qui prolonge les évolutions observées au cours des dernières années et intègre les tendances observables à la suite de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes.

Source: OFS, Panorama 2009 / Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2005-2050 (juillet 2006) / La Vie économique

emploi en grande majorité des travailleurs ayant ce degré de formation.

Les autorités sont conscientes du problème que pourrait représenter la diminution d'une main-d'œuvre au bénéfice d'une formation professionnelle. Elles déploient de gros moyens pour encourager les jeunes à entamer un apprentissage. La campagne *formationprofessionnelleplus.ch* est l'une des résultantes de cette mobilisation. Malgré des résultats encourageant ces dernières années, la formation professionnelle connaîtra, dans un avenir proche, un net recul en terme d'effectifs. Les notions de prestige et de salaire expliquent en partie cette désaffection chez les jeunes, mais le facteur démographique est sans appel. Ainsi, les effectifs de 1^{re} année de 2017 devraient plafonner à 71 000 apprentis alors qu'ils étaient estimés à 81 000 cette année².

Aujourd'hui et depuis longtemps, la Suisse compte sur la main-d'œuvre étrangère pour occuper les places de travail pour lesquels la population résidente est insuffisante. On recense actuellement quelque 4,23 millions de personnes actives occupées. Près d'un quart, soit 927 000 individus, sont des résidents permanents étrangers. Du fait de la législation en vigueur, 85% de cette population ressort d'un État membre de l'UE³. L'Italie est en tête suivie de l'Allemagne.

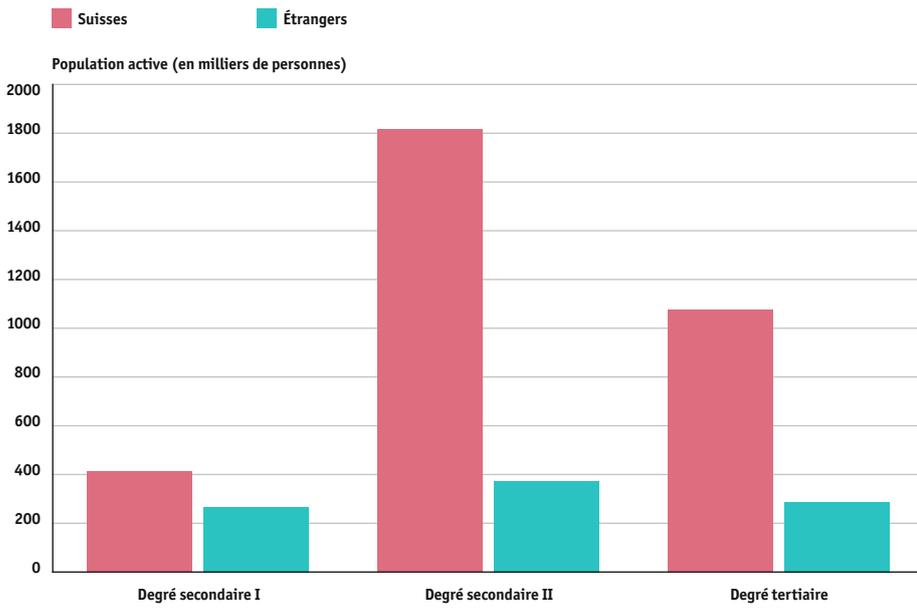
L'UE fournit les deux tiers des travailleurs disposant d'un degré de formation secondaire II, l'Italie comptant, à elle seule, pour 1/5. Or, ce pays sera le plus durement touché, en Europe et dans le monde, par le vieillissement de la population. L'Allemagne n'est pas en reste et le suit en deuxième position. D'autres fournisseurs importants de main-d'œuvre comme l'Espagne et le Portugal ou les nouveaux membres de l'UE seront, eux aussi, confrontés au problème du vieillissement. Par conséquent, ces pays ne pourront pas durablement approvisionner le marché du travail en Suisse.

Atténuer les effets financiers et économiques du vieillissement

Les délocalisations servent les intérêts des entreprises et surtout des petites et moyennes entreprises (PME); elles leur permettent de gagner en compétitivité. Certains représentants du secteur industriel pensent que les délocalisations pourraient les aider à trouver une main-d'œuvre non seulement moins chère mais aussi plus abondante. Après les initiatives personnelles prises par de nombreuses entreprises en Suisse et face à la décroissance des demandes et des offres d'apprentissage à prévoir dans les années à venir, les autorités – notamment par le biais de l'Office

Graphique 2

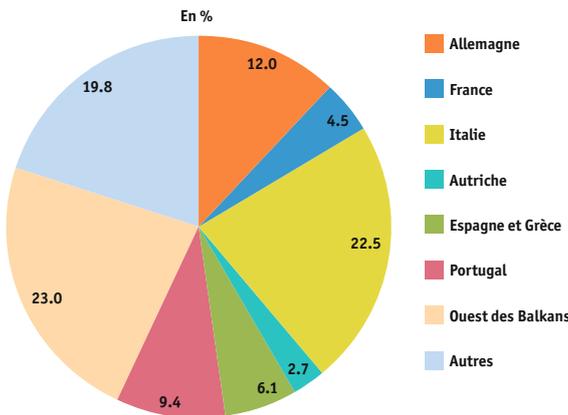
Population active occupée suisse et étrangère selon le degré de formation (2008)



Source: OFS / La Vie économique

Graphique 3

Nationalité des résidents permanents étrangers possédant une formation de degré secondaire II, 2008



Source: OFS / La Vie économique

fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) – s’activent à soutenir dans les pays du Sud des programmes de formation professionnelle qui serviraient les intérêts de l’économie helvétique⁴. Notre pays recourt, cependant, déjà largement et depuis longtemps aux délocalisations. Les possibilités en ce domaine se réduisent; une telle stratégie a donc peu de chances de réussir à contrer le vieillissement de la population. Si de nouvelles voies restent à explorer au niveau des services, de nombreux emplois ne pourront pas être délocalisés. Récemment, de nouvelles formations d’assistant en soin et santé communautaire sont venues s’ajouter à la longue liste des formations professionnelles offertes en Suisse. En effet, ces métiers appartiennent à la catégorie des services non marchands qui ne peuvent que difficilement être délocalisés. Or, le secteur de la santé connaît une pénurie de professionnels qui concerne tout le personnel médical, de l’aide soignant(e) au médecin. Dans le cas présent, ces nouvelles formations illustrent les efforts entrepris par les autorités pour s’adapter à une demande de main-d’œuvre de plus en plus spécialisée et parer au manque de personnel de santé.

La réforme du système de retraite a notamment pour ambition de reporter l’âge de la retraite et de restreindre la population d’ainés dépendants de la population active. Le refus que le peuple suisse y avait opposé en 2004 illustre les réticences qu’éprouvent les particuliers et les entreprises pour une retraite tardive. Un revirement dans les années à venir semble peu probable et si une réforme du système de retraite devait être acceptée, elle n’aurait guère de chance d’affecter efficacement le marché du travail et de tailler significativement dans les coûts astronomiques des retraites et de la santé.

De manière générale, il serait utile d’adopter des mesures qui répondraient efficacement au manque récurrent de main-d’œuvre. Sur le long terme, elles offriraient à la Suisse un instrument efficace pour anticiper les variations de la demande et de l’offre de travail. Il n’existe actuellement aucune étude systématique en Suisse sur la pénurie ou la pléthore de main-d’œuvre par secteur économique et par profession. En effet, une multitude de paramètres doivent être pris en compte pour établir une étude fiable de ce type⁵.

Le vieillissement de la population et les migrations du travail

Les effets qu’aura le vieillissement de la population suisse sur les mouvements migratoires entre la Suisse et des pays tiers ont

2 OFS, *Perspectives de la formation*, 2008, p. 24.

3 La Suisse a signé avec l’UE des accords sur la libre circulation des personnes qui avantagent l’accès des travailleurs européens au détrimement des travailleurs extra-européens.

4 La Chambre de commerce Suisse-Inde et l’Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ont, par exemple, lancé conjointement une initiative en 2007 dont l’objectif est la mise en application d’un système de formation professionnelle en Inde qui serait calqué sur le modèle suisse et qui permettrait une délocalisation d’une partie de la production helvétique de l’industrie mécanique et de la métallurgie. Ce système offre une formation à une main-d’œuvre qualifiée indienne et garantit aux PME suisse la possibilité

d’engager des travailleurs qualifiés et moins coûteux en Inde (Oberson, José, 2008, p. 13-16).

5 Selon le Pr Flickiger, les données manquent aujourd’hui pour mener ce genre d’étude. De surcroît, le taux de salaire proposé à une influence déterminante sur la pénurie ou la pléthore de main-d’œuvre susceptible d’être observée à un instant donné. Le problème peut se résorber plus ou moins rapidement selon la durée de la formation nécessaire pour acquérir une nouvelle profession ou la mobilité sectorielle plus ou moins élevée, qui dépend de son tour du niveau de qualification exigé et de la capacité de réorientation professionnelle des personnes au chômage. Ces dernières sont en effet souvent ignorées dans l’appréciation faite par les professionnels sur la situation de pénurie qui règne dans leur branche.

Encadré 1

Bibliographie

- Bonoli Giuliano, «Politiques sociales, immigration et natalité: Pourrions-nous éviter le Krach démographique», dans Chapelet Jean-Loup, *Contributions à l'action publique*, Lausanne, IDHEAP, 2007, p. 1-12.
- Direction de la politique économique, «Outsourcing, structure de la production et quote-part de valeur ajoutée», *Tendances conjoncturelles*, Berne, SECO, été 2007.
- Djajic Slobodan, *Reforming the system of International migration*, Genève, The Graduate Institute of International Relations and Development, 2008.
- Oberson José, «Swiss-Indian Vocational Education and Training initiative – A public-private partnership project», *Newsletter of the Swiss-Indian Chamber of Commerce (SICC)*, novembre-décembre 2008, Zurich, p. 13-16.
- Fibbi Rosita, «Politique d'asile et questions migratoires», *Annuaire suisse de politique de développement, Faits et statistiques*, Genève, Institut de hautes études internationales et du développement, 2008, vol. 27, n° 1, p. 197-217.
- Office fédéral de la statistique (OFS), *Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2005-2050*, Neuchâtel, OFS, 2006.
- Office fédéral de la statistique (OFS), «Croissance de la population et vieillissement démographique: perspectives pour l'avenir», *Hypothèses et résultats des scénarios démographiques de la Suisse 2005-2050*, Neuchâtel, OFS, 2006.
- Office fédéral de la statistique (OFS), *Perspectives de la formation. Scénarios 2008-2017 pour le degré secondaire II*, Neuchâtel, OFS, 2008.
- Organisation des Nations Unies (ONU), *Replacement Migration: Is It a Solution to Declining and Ageing Populations?*, New York, Conseil économique et social (Ecosoc), 2001.
- Sheldon George, *Die Rolle der Berufsbildung in der Bekämpfung des Fachkräftemangels*, Schlussbericht zu einem Auftrag des Bundesamtes für Berufsbildung und Technologie (BBT) an die Forschungsstelle für Arbeitsmarkt- und Industrieökonomik (FAI), Basel, université de Bâle, 2008.
- Sutherland James, *Programme des travailleurs étrangers temporaires*, Séminaire de recherche stratégique sur la migration temporaire, Ottawa, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2008.
- Thom N., Mose R. et Egger M., «Employabilité et intégration des travailleurs âgés en Suisse: état des lieux et conclusions», *La Vie économique*, 1/2 2008, p. 67-70.

6 ONU (2001).

7 Pour un scénario moyen, les statistiques considèrent que la population suisse devrait atteindre le pic de 8,2 millions d'habitants en 2036 avant de décliner. Pour une telle population, la Suisse aurait besoin d'environ 2400 migrants par million d'habitants, soit 2,7 fois moins que les projections établies pour l'Italie par les Nations Unies (Office fédéral de la statistique, *Hypothèses et résultats*, 2006, p. 7).

8 Djajic (2008), p. 12-13.

été peu explorés. De même, les migrations du travail ne semblent pas être un instrument prioritaire de lutte contre le vieillissement pour les autorités. Les projections de l'OFS soulignent que le solde migratoire sera équivalent à la moyenne du solde de ces dix dernières années et qu'il se maintiendra à 0,3%, soit une augmentation de 20 000 migrants par année. À titre de comparaison, les projections concernant l'Italie et l'Allemagne révèlent que ces pays auront respectivement besoin de 6500 et 6000 immigrants par an et par million d'habitants s'ils veulent éviter un recul de leur population⁶. En comparaison, les projections suisses semblent beaucoup plus modestes⁷, ce qui invite à se demander si ces chiffres tiennent suffisamment compte de certains facteurs comme l'émigration et s'ils reflètent réellement les besoins futurs en main-d'œuvre. Dans tous les cas, les statistiques suisses prévoient que la population étrangère résidant dans notre pays et originaire de l'UE devrait diminuer en raison des convergences économiques. Ces mêmes statistiques indiquent, toutefois, que les migrations en provenance de pays tiers devraient, elles, rester importantes. Ainsi, la diminution des travailleurs de l'UE représenterait une perte considérable pour l'économie suisse si une politique restrictive vis-à-vis des travailleurs spécialisés extra-communautaires était maintenue.

À long terme, le vieillissement de la population des pays industrialisés, la démographie galopante des pays du Sud et l'extension de la mondialisation devraient considérablement accélérer les migrations internationales. Certains pays industrialisés profitent déjà de la manne que constitue cette main-d'œuvre. Des États comme le Canada ont signé depuis longtemps des accords bilatéraux avec des pays du Sud comme le Mexique ou les Philippines pour répondre à la demande de travailleurs spécialisés. Avec les années, ces programmes se sont complexifiés pour combler certaines lacunes. La collaboration étroite entre le pays d'origine du migrant et le Canada garantit le respect des engagements pris par les parties prenantes (retour du travailleur dans son pays d'origine, conditions de travail dans le pays d'accueil, etc.)⁸. En Europe, des pays comme l'Espagne ou la France font de plus en plus appel à des travailleurs du Sud qu'ils forment pour les besoins de leur économie. Ces pays considèrent qu'ils pourraient efficacement faire concilier leurs besoins en main-d'œuvre avec la lutte contre l'immigration clandestine. Certains crient à l'instrumentalisation de l'aide au développement. D'autres considèrent que ce genre de collaboration offre de nouvelles perspectives au développement des pays du

Sud et du Nord. Ces programmes n'en sont qu'à leur début. Ils sont le signe d'une nouvelle tendance en matière de migrations vers l'Europe. Face au vieillissement de la population des pays industrialisés, les Nations Unies affirment que les migrations de remplacement joueront un rôle positif et décisif sur les pays concernés dans les prochaines décennies.

Conclusion

De nombreuses entreprises suisses éprouvent aujourd'hui des difficultés à recruter de la main-d'œuvre spécialisée. Le problème devrait s'aggraver dans les décennies à venir. Plusieurs mesures ont été adoptées pour pallier au problème. Le recours à la main-d'œuvre étrangère reste certainement un des instruments les plus rapides et les plus efficaces pour répondre à ce déséquilibre. L'économie suisse n'ignore pas le rôle fondamental des travailleurs migrants. Pourtant, les autorités militent avant tout pour le plein emploi au sein de la population suisse et le système qui régit l'admission des travailleurs étrangers est parfois mal adapté à la demande de main-d'œuvre spécialisée. Avec le vieillissement de la population dans les pays industrialisés, les migrations à l'échelle internationale seront bouleversées et la Suisse ne sera pas épargnée. La Confédération ne pourra que difficilement maintenir une législation qui exclut les travailleurs spécialisés d'autres continents. L'immigration ne doit pas être perçue comme une solution unique et non dépourvue d'inconvénients. Cependant, l'ampleur du déséquilibre de main-d'œuvre accentué par le vieillissement de la population vont peut-être convaincre les autorités de l'urgence d'explorer des nouveaux modèles de migration.